

Mouillez-vous !

Ensemble, imaginons l'avenir du mouillage
dans le Parc national des Calanques



PROSPECTIVE

LES ENJEUX



ENJEU

1

RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES



DESCRIPTION

Le plan d'eau attire différentes activités avec des attentes variées. Ces divers usages et la densification de l'utilisation génèrent des conflits sur le plan d'eau. Certains de ces conflits sont de simples nuisances à l'expérience, d'autres peuvent constituer des dangers



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Données fluxvision : environ 2 millions de visiteurs (terre et mer)
- une diversification des usages
- la location de particulier à particulier est en train de se développer
- le nombre de locations de petites embarcations sans permis se développe
- la pratique des sports de pagaie connaît un succès grandissant

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- la libre circulation sur le plan d'eau
- des possibilités de mouillage réduites
- Une variation des temporalités d'usage et d'accès



CONTRAINTES

- Acceptation des règles de régulations par les publics
- Mise en applications des réglementations
- Sensibilisation des publics aux réglementations
- Acceptation d'une position de médiateur/arbitre du Parc national

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Une disparition des conflits sur le plan d'eau
- Une pacification des relations entre usagers
- Des flux plus fluides
- Des usagers mieux répartis sur le plan d'eau selon leur activité
- Une meilleure compréhension mutuelle de chaque activité



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- La régulation va aussi encadrer l'accès au bien commun et donc transformer "l'expérience" pour les générations futures qui connaîtront d'autres calanques.



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS

- Cet enjeu est particulièrement relié avec les conflits d'usage car une partie de ces conflits est due à l'augmentation de la fréquentation

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC

- La question de l'expérience idéale du parc est intrinsèquement reliée avec celle des conflits d'usage puisque la plupart des conflits sont le fruit d'une incompatibilité en termes d'envie d'utilisation du plan d'eau.

ENJEU

2

ANTICIPER L'AUGMENTATION

du nombre d'usagers et la diversification des pratiques



DESCRIPTION

Tous les indicateurs convergent vers une augmentation constante du nombre d'usagers à moyen et long termes. Réguler pour le temps présent ne suffit pas. Il faut anticiper l'évolution de cette régulation à différentes échelles



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Les usagers constatent une augmentation année après année
- Les moyens de transport se diversifient et s'intensifient en même temps
- Les institutions prévoient une augmentation constante
- L'Etat s'est positionné pour une démocratisation de l'accès à la mer

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- La fréquentation deviendra anarchique, son coefficient d'augmentation imprévisible
- Le nombre de conflit d'usages augmentera exponentiellement
- L'expérience de repos et ressourcement sera profondément altérée
- Les habitats marins seront irrémédiablement détruits



CONTRAINTES

- Choisir les mesures permettant de répondre à l'augmentation, quelles que soient leur popularité
- Financer des outils fins d'observation et d'analyse des interactions mesures/comportements/fréquentation/protection environnement

SI ON TRAITE CET ENJEU

- Optimisation de la capacité d'accueil du Parc national vis-à-vis des habitats marins
- Limitation des frustrations d'usages
- Temps de réflexion supplémentaire avant des conséquences désastreuses
- Amélioration de la transparence du débat et des arbitrages politiques/institutionnels

AVANTAGES

TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

- Anticiper voudra peut-être dire détruire/créer des emplois, mais sans garantie d'une reconduction de l'état actuel, donc peut être des formations/reconversions de certains emplois

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

- Des effets d'embouteillages sont à attendre (mouillages et passages étroits)

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC

- Si les usagers continuent d'augmenter, le plaisir de chacun se restreint (effet Buttes Chaumont)

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- L'ajout permanent de nouveaux entrants posent la question de l'adaptation (souhaitable ou non) de la gouvernance et gestion du Parc national

COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 1 : RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES

- Création de règles pour fluidifier la fréquentation, donc diminution des conflits d'usages

ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN

- Amortir les externalités négatives ne peut pas se faire sans un réinvestissement permanent

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Anticiper pour éviter le pire, transmettre le meilleur

ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS

- Aménagements ou règles prévues pour garantir une expérience esthétique

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Aménagements ou règles pour garantir l'impact le moins fort possible de l'augmentation de la fréquentation

ENJEU
3



PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI

issu des activités professionnelles vivant de
l'attractivité du territoire et de ses richesses
naturelles



DESCRIPTION

Les parties prenantes s'organisent pour
préserver le circuit économique de toutes
les activités présentes sur le Parc national,
et s'engagent à ce que les profits contribuent
en priorité au maintien des emplois



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Les professionnels du tourisme craignent de ne pas pouvoir transmettre leur métier-passion
- La transition écologique a un coût. Le débat national porte sur qui doit le supporter
- Sans arbitrage, le tourisme de masse risque d'écraser le tourisme de plus petite échelle

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- Les emplois et métiers historiques disparaîtront
- Les richesses générées par le Parc national ne seront plus répartis entre ses principaux utilisateurs
- L'identité du Parc national évoluera vers une destination globalisée et standardisée
- Reconversions forcées plutôt que voulues



CONTRAINTE

- Accepter parfois des formations, reconversions professionnelles et/ou d'équipements
- Trancher localement le débat sur la répartition du coût de la transition écologique
- Peser sur l'arbitrage politique entre tourisme de masse et tourisme à plus petite échelle

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Une continuité des acteurs de l'exploitation du Parc national
- Un intérêt à gérer un bien commun
- Des éléments de communication positifs



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Maintenir le taux d'emploi plutôt que de le baisser pourrait générer une pression sur l'environnement aux conséquences irréversibles

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Sans formation/reconversion les professionnels continueront de participer à la destruction environnementale



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN

- Affinités entre ceux qui exploitent et la redistribution sur le territoire du fruit de leur exploitation

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

- A condition de penser le maintien du taux de l'emploi en corrélation avec une répartition

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- Affinités entre ceux qui exploitent et ceux qui décident/gèrent



ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE

par l'exploitation du bien commun



DESCRIPTION

Par son travail, l'Homme crée de la richesse, mais s'il la fait fructifier ailleurs que là où il l'a produite, il en perd vite le fruit



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Partout dans le monde des populations locales s'opposent à l'exploitation par des opérateurs extérieurs de leur territoire

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU



- Le maintien du taux d'emploi et la préservation de leur nature sera de plus en plus difficile
- La pression sur l'Etat pour financer la sauvegarde des habitats sera exponentielle
- Les initiatives locales pour la préservation des habitats ne verront pas de "retour sur investissement"
- L'avenir économique et écologique du Parc national est incertain

CONTRAINTES

- Accepter une régulation et un contrôle des exploitants
- Trouver un mécanisme de redistribution des richesses
- Définir une hiérarchie dans les enjeux (habitats, aménités, taux d'emploi, etc.)

SI ON TRAITE CET ENJEU



- Un levier financier pour protéger emplois et/ou habitats
- Une reconnaissance directe pour ceux qui travaillent dans le Parc national et protègent les habitats
- Des éléments positifs de communications

AVANTAGES



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

- Pour garantir l'allocation de la richesse au territoire, nécessité d'en contrôler les exploitants

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC NATIONAL

- L'idéal de liberté sans contrainte ne pourra pas être totalement maintenu ("passager clandestin")



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Selon l'allocation de la richesse dégagée, peut servir autant à préserver l'emploi, le bien commun, les aménités et les habitats marins

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- L'allocation nécessite une gouvernance qui puisse se superposer à la gestion du territoire

ENJEU

5

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN

maintenir un même niveau d'exigence du bien commun "Parc" pour les générations futures



DESCRIPTION

La pression sur des espèces menacées engage la survie d'autres, y compris l'Homme. Garantir une transmission des patrimoines du Parc national à la prochaine génération, nécessite de protéger ce qu'on a reçu en héritage



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- La jeunesse de plusieurs pays occidentaux se révolte contre le futur hypothéqué, certains se mettent en grève tant que l'avenir de la planète ne sera pas sauvé
- Développement de la notion "penser global, agir local". La solution ne viendra que d'une dynamique isolée et consensuelle
- La disparition croissante de la biodiversité met en danger notre mode de vie à moyen terme. Sans les espèces qui nourrissent poissons et crustacés et les services de la posidonie (piège de carbone, lutte contre l'érosion des plages, système pivot des habitats marins en Méditerranée), les Calanques seront, d'ici quelques décennies, une simple piscine salée
- Le bien commun Parc national comporte : 1200 espèces faunistiques terrestres et marines
- 240 ont un statut de protection
- 270 espèces d'oiseaux dont 73 % bénéficient d'un statut de protection
- La Méditerranée c'est 7% du total d'espèces recensées dans le monde

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- Le plaisir associé aux activités actuelles diminuera inexorablement
- L'écosystème de la Méditerranée sera déstabilisé (espèces endémiques ou désert marin)
- La prochaine génération accusera l'ancienne de ses difficultés
- Le mode de vie et l'économie des Calanques disparaîtra



CONTRAINTES

- Investissement (temps et/ou énergie et/ou argent)
- Adapter la régulation à partir d'un état comptable de la biodiversité
- Systématiser et financer le comptage des espèces à échéance régulière
- Prendre des mesures d'urgence si chute drastique d'une ou plusieurs espèces

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Une pérennité des activités économiques liées au Parc national
- Une transmission patrimoniale et culturelle possible
- Valoriser la protection du vivant comme une création de richesses économiques (indices écosystémiques)
- Faire partie des pionniers
- Un tourisme éco-responsable
- Eléments positifs de communication

TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

- Maintenir le bien commun pourrait signifier: soit réduire l'empreinte de l'Homme sur l'habitat (logique extensive et non intensive), soit une reconversion/formation de certains emplois

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

- Garantir l'équité de l'accès à la ressource pourrait signifier un pillage par tous

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC

- Les expériences du Parc national peuvent être parfois contradictoires, certaines, synonymes d'exploitation intensive

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS

- Logiques de long terme dans les deux cas

ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN

- Un investissement permanent sous forme d'économie circulaire est une piste pour prévenir l'appauvrissement du bien commun

ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS

- A niveau égal, aménités protégées

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Le bien commun est constitué de l'ensemble du vivant, y compris les habitats marins

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- Une gouvernance à l'échelle du bien commun serait un gage de stabilité sur l'échelle de plusieurs générations

ENJEU
6



PRÉSERVER L'ÉQUITÉ

de l'accès à la ressource



DESCRIPTION

Les individus sont libres et égaux devant l'accès au Parc national, les restrictions s'appliquent à tous ou à personne



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Avec la hausse de la fréquentation du Parc national les usages se superposent, et l'espace de liberté de chacun empiète sur celui de l'autre
- La pression sur la biodiversité serait une raison de plus d'imaginer un accès différencié aux ressources

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- Les inégalités d'accès au Parc national vont croître
- L'argent ou les relations finiront par réguler l'accès
- Certaines ressources vont être sur-exploitées
- Les conflits d'usage vont augmenter exponentiellement



CONTRAINTES

- Réduire une liberté sans entrave pour garantir le même degré de liberté à tous
- Une augmentation exponentielle du nombre d'utilisateurs conduit à une part de chacun de plus en plus réduite
- Entité arbitrant les conflits de plus en plus sollicitée / Judiciarisation croissante

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Chacun profite comme son voisin
- Recours d'un tiers en cas de litiges
- La gestion des flux est facilitée, les conflits d'usage moins fréquents



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS

- La division en parts de plus en plus réduites est poussée jusqu'à l'absurde, jusqu'à saturation ou disparition des ressources

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Accélère la diminution de la valeur du bien commun

ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS

- Effet "St Tropez en été"

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC

- Chacun ayant une part de plus en plus restreinte, empiète presque sur celle du voisin

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Accélère la pression sur l'environnement



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 1 : RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES

- Chacun joue selon des règles partagées

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

- L'équité d'accès garantit l'économie à moyen terme, tant que la ressource est disponible

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- Les choix de gouvernance portent sur le partage du bien commun

PROTÉGER LES AMÉNITÉS



DESCRIPTION

Le charme des Calanques est la somme de ses paysages, habitats marins, espèces et espaces vierges. Protéger les aménités revient à garder intacte une image et une qualité environnementale, qui font tout l'attrait et le caractère du Parc national



CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Les pics de fréquentation polluent visuellement l'expérience idéale de la Calanque isolée, les déchets et eaux usées détériorent durablement les paysages

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU



- L'attrait pour les Calanques diminuera
- La sauvegarde des habitats sera de plus en plus difficile/dévalorisée (effet "quartier vitre brisée")
- Effet report d'une Calanque "salie" à une autre "préservée", jusqu'à épuisement
- Une gestion des déchets de plus en plus anarchique/difficile



CONTRAINTES

- Régulation prise en conséquence
- Restriction de toute "liberté polluante" (son, déchet, lumière, rejet, etc.)
- Formation/reconversion de certains emplois

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Maintien de l'attrait pour la destination
- Une bonne image de marque pour les professionnels
- Préserver l'exceptionnel



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

- L'activité économique a peut-être une empreinte trop importante sur les aménités, soit une diminution soit une reconversion/formation de certains emplois est possible

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

- Asymétrie entre l'accès à la ressource sans pollution et accès à la ressource via pollution

ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC

- Une partie de l'expérience idéale est sauve, l'autre associée à la liberté absolue ne peut pas l'être



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS

- Des mesures prises pour optimiser/réguler la capacité d'accueil en fonction des aménités

ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Un investissement en économie circulaire permet de protéger ce qu'on exploite

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

- Le vivant s'étend au dessus et au dessous de l'eau, protéger l'un contribue à protéger l'autre

ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN

- Les aménités sont une des composantes du bien commun



ENJEU 8

GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC NATIONAL

i DESCRIPTION

Espace de liberté, de connexion avec la Nature, de calme, de convivialité... Les expériences idéales du Parc national sont nombreuses et parfois contradictoires

CONTEXTE POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- L'augmentation de la fréquentation conduit à des collisions entre plusieurs cadres expérientiels
- Tous viennent profiter des Calanques, mais pas de la même façon, créant des tensions entre usagers

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU



- Augmentation des conflits d'usages
- Diminution de l'attrait pour la destination
- La disparition de l'art de vie traditionnel sous l'accumulation de pratiques hétéroclites
- Des nuisances permanentes



CONTRAINTES

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Des expériences cloisonnées (dans le temps ou l'espace)
- Un accès limité au Parc national selon son usage "d'entrée"
- Une asymétrie d'identité entre les Calanques

- Favoriser un espace pour chaque idéal
- Préservation d'un bout de liberté, d'un bout de nature sauvage, et d'un bout d'activité sportive
- Chacun à sa place
- politiques/institutionnels

TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

→ Rupture drastique avec le bien commun hérité, transformé au profit de la somme d'idéaux excluants

ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE

→ Pour optimiser l'expérience ponctuellement, l'ensemble des Calanques n'est pas accessible par tous et tout le temps

ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS

ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS

→ A certains endroits les usages intensifs détruisent irrémédiablement les aménités et les habitats

ENJEU 1 : RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES

→ Les usagers trouvent un espace dédié à leur pratique

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS

→ Le cloisonnement des expériences ordonne l'espace selon des contraintes reconnues essentielles par les usagers à leur pratique spécifique

ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES

→ Certains sites sont exploités au-delà de leur capacité d'accueil, d'autres en-deçà. L'activité économique globale est maintenue

ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN

→ Le cloisonnement des expériences autorise un réinvestissement permanent sur site (économique ou préservation ponctuelle de l'écosystème si lié à l'expérience idéale localement préservée)



PROTÉGER LES HABITATS MARINS

i DESCRIPTION

Les habitats marins (Posidonie mais pas seulement) contribuent au foisonnement du vivant, à l'expérience, à l'activité économique, aux aménités et au bien commun

CONTEXTE

POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Le recul de la Posidonie est un témoin du recul de la biodiversité dans toute la zone des Calanques. Aujourd'hui Herbière = 700ha, soit 20% de la bande des 500m
- Les témoignages d'habitants et d'usagers concordent notamment sur une impression de disparition progressive de poissons
- Les scientifiques alertent sur l'équilibre fragile des habitats marins pour toute la chaîne alimentaire, y compris pour l'Homme
- Parc national des Calanques: 30 habitats remarquables identifiés
- Le coralligène abrite plus de 600 espèces d'invertébrés

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- Dommages irréversibles sur l'environnement, l'économie et le mode de vie moderne
- Responsabilité de notre génération pour les difficultés de celles à venir
- Diminution de l'attrait pour la destination
- Perte de l'identité et de l'Art de vie traditionnel
- Risque d'espèces invasives



CONTRAINTES

- Systématiser et financer des comptages réguliers des espèces
- Prendre des mesures en adéquation avec la diminution drastique d'une ou plusieurs espèces
- Investir temps/argent/énergie dans la protection
- Formations/reconversions de certains emplois

SI ON TRAITE CET ENJEU



- Transmission d'un patrimoine possible
- Sauvegarde du substrat économique des activités
- Maintien de l'attrait pour la destination
- Préserver l'exceptionnel
- Eléments de communication positifs
- Bonne image de marque des professionnels
- Faire partie des pionniers
- Lutte territorialisée contre les changements climatiques et réduction des coûts liés à l'adaptation inévitable aujourd'hui
- politiques/institutionnels

AVANTAGES



TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

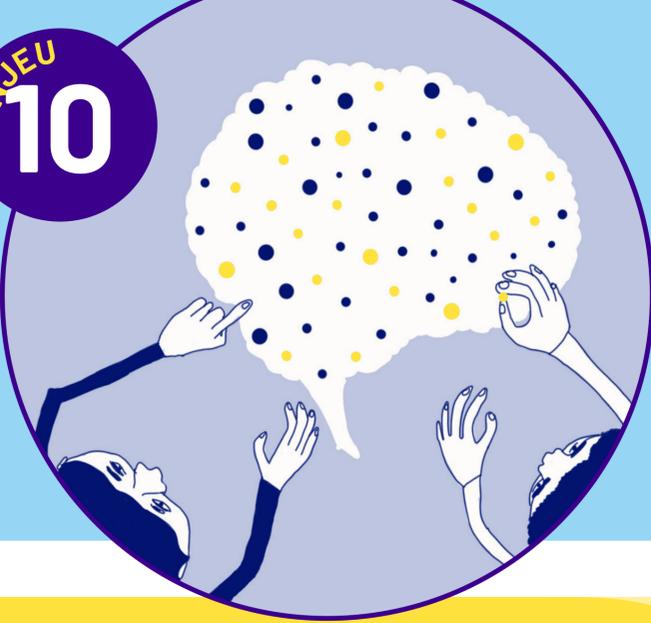
- ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES**
- L'activité économique actuelle est peut-être à l'origine d'une pression trop importante sur les habitats marins. Soit une diminution de l'activité, soit des reconversions/formations dans la protection sont envisageables
- ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE**
- Selon l'état (bon, en danger, en disparition), certaines ressources pourront être soustraites à l'équité d'accès
- ENJEU 8 : GARANTIR LES EXPÉRIENCES IDÉALES DU PARC NATIONAL**
- Une partie des expériences idéales sera sauvée (accès à une Nature protégée) l'autre non (restrictions de la liberté absolue, y compris de polluer)



COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

- ENJEU 1 : RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES**
- Protéger les habitats signifiera réguler le mouillage là où la liberté absolue pouvait créer des conflits
- ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS**
- Des mesures préventives plutôt que d'urgence vont dans le sens de la protection des habitats (long terme)
- ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN**
- Un investissement permanent sous forme d'économie circulaire est une piste de financement de protection des habitats
- ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**
- Les habitats hérités sont les habitats transmis
- ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS**
- Protéger les habitats revient aussi à sauver de toute pollution les aménités
- ENJEU 10 : ALIGNER LA GOUVERNANCE SUR LA GESTION DU BIEN COMMUN**
- Les habitats marins sont une des composantes du bien commun

ENJEU
10



ALIGNER LA GOUVERNANCE

sur la gestion du bien commun

i DESCRIPTION

La gouvernance et les prises de décisions se font conjointement ou en consultation entre le Parc national et les parties-prenantes

🎯 CONTEXTE POURQUOI L'ENJEU EMERGE ?

- Les prises de décisions ne sont pas toujours comprises par toutes les parties prenantes et sont parfois perçues comme non légitimes

SI ON NE TRAITE PAS CET ENJEU

- Persistance et/ou augmentation des conflits entre les usagers
- Non adhésion aux différentes actions de gestion et d'amélioration
- Défiance vis à vis du Parc national



CONTRAINTES

- Investissement (temps et/ou énergie et/ou argent)

SI ON TRAITE CET ENJEU

AVANTAGES

- Adhésion au projet
- Dialogue établi entre les usagers
- Gestion de certains conflits entre les usagers eux mêmes
- Vision à long terme

⚡ TENSIONS AVEC D'AUTRES ENJEUX

ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS
→ L'ajout permanent de nouveaux entrants posent la question de l'adaptation (souhaitable ou non) de la gouvernance et gestion du Parc national

❤️ COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES ENJEUX

- ENJEU 1 : RÉGULER LES CONFLITS D'USAGES**
→ Chacun joue selon des règles partagées
- ENJEU 2 : ANTICIPER L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'USAGERS**
- ENJEU 3 : PRÉSERVER LE NIVEAU D'EMPLOI ISSU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VIVANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES RICHESSES NATURELLES**
→ Affinités entre ceux qui exploitent et ceux qui décident/gèrent
- ENJEU 4 : ALLOUER AU TERRITOIRE TOUTE RICHESSE DÉGAGÉE PAR L'EXPLOITATION DU BIEN COMMUN**
→ L'allocation nécessite une gouvernance qui puisse se superposer à la gestion du territoire
- ENJEU 5 : PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU BIEN COMMUN - MAINTENIR UN MÊME NIVEAU D'EXIGENCE DU BIEN COMMUN "PARC" POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**
→ engagement sur le long terme
- ENJEU 6 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE**
→ Les choix de gouvernance portent sur le partage du bien commun
- ENJEU 7 : PROTÉGER LES AMÉNITÉS**
→ Les aménités sont une des composantes du bien commun
- ENJEU 9 : PROTÉGER LES HABITATS MARINS**